

PRÉSENTATION

La micro-crèche Les petits pas permet d'accueillir votre enfant individuellement dans un groupe d'âges mélangés ne comprenant pas plus de 10 enfants. Créée à l'initiative de la Fondation Mallet pour les enfants du personnel, la micro-crèche est également ouverte aux habitants de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH).

CONDITIONS D'ADMISSION

Cet établissement réserve 6 places pour les jeunes enfants habitants sur la communauté de commune du pays houdannais (CCPH) et 4 places pour les salariés de la Fondation Mallet. En parallèle, 2 places sont réservées aux enfants en situations de handicap.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription se réalisent en ligne via le formulaire disponible sur le site Internet de la Fondation Mallet.

MODALITÉS TARIFAIRES

La tarification est calculée en fonction de vos ressources et du nombre d'enfants à charge (barème national fixé par les Allocations familiales).

PLAN D'ACCÈS



À proximité immédiate de la N12, sortie "Maulette" (à 1h de Paris, 35 minutes de Versailles, 20 minutes de Dreux) et des gares de Tacoignières - Richebourg ou Houdan (ligne N)



CONTACT

Fondation Mallet
Site du Château de Richebourg
Micro-crèche Les Petits Pas
22 route de Gressey - 78 550 Richebourg
Tél. 01 34 87 80 14



PRÉSENTATION DU SERVICE ET DE SON PROJET

À la micro-crèche Les petits pas, chaque enfant est accueilli dans le respect de ses besoins, de son rythme et dans son individualité.

Quatre valeurs portent les professionnelles au quotidien : le respect, la bienveillance, la confiance et le plaisir. La reconnaissance du jeune enfant dans son intégralité permet de réfléchir à la place et à l'accueil que nous devons lui réserver ainsi qu'à sa famille sans oublier que le jeune enfant d'aujourd'hui sera le citoyen de demain.

À la micro-crèche Les petits pas, il est important pour nous de favoriser l'accompagnement de l'enfant sur le chemin de l'autonomie, de l'amener à être capable de repérer les moments où il peut exercer son choix et les moments régis par les règles de vie collective. Chaque enfant est unique avec ses particularités qui lui sont propres, c'est pourquoi nous accueillons les enfants et leur famille avec leur particularité. Un accueil individualisé permet de mettre en œuvre un accompagnement qui favorise l'épanouissement et le bien-être de l'enfant tout en respectant ses spécificités.

Actuellement, deux places sont réservées prioritairement pour les enfants en situation de handicap. L'objectif de l'accueil n'a pas un but thérapeutique mais, comme tout autre enfant, a un objectif de socialisation.

Les jeunes enfants expérimentent l'espace, les jeux et se testent eux-mêmes au gré des jouets, des activités proposées et du cadre environnant. Chaque semaine, les enfants sont accompagnés en balnéothérapie et en salle snoezelen. Ce sont des activités propices au bien-être et à la détente. À la micro-crèche Les Petits Pas, les professionnelles pratiquent le langage des signes au quotidien.

PRÉCISIONS QUANT À L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La micro-crèche Les petits pas peut accueillir les enfants en situation de handicap. Deux places sont réservées en priorité. Un rendez-vous préalable avec le médecin, la responsable et la famille déterminera les besoins spécifiques de l'enfant. La micro-crèche peut s'adapter au rythme du jeune enfant concernant le temps d'accueil (journée, demi-journée, heures...).

L'ÉQUIPE

L'équipe est composée d'une référente technique responsable de la structure ayant un diplôme d'infirmière puéricultrice et de trois aide-auxiliaires diplômées du CAP petite enfance.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Jours et horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Période de fermeture

Entre Noël et le jour de l'an Août

1 semaine aux vacances d'hiver (zone C)

1 semaine aux vacances de printemps (zone C)

- Nombre de places : 10
- Âge des enfants accueillis : De 10 semaines jusqu'à 5 ans
- Fourniture des couches : Oui
- Fourniture des Repas : Oui

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET ÉPANOUISSANT

Les locaux d'environ 100 m² se composent :

- d'une grande salle d'accueil lumineuse avec un « coin bébé » aménagé ;
- d'une salle de change ;
- de deux dortoirs.

À l'extérieur, une terrasse et un grand jardin permettent de prendre l'air dès que possible.

